

LES CLASSES OU CATEGORIES GRAMMATICALES

Les mots sont classés selon dix catégories appelées **classes grammaticales** (on les appelle encore parfois « **natures grammaticales** »). Identifier la nature grammaticale d'un mot, c'est dire à quelle classe il appartient. On distingue les classes de **mots variables** et les classes de **mots invariables**.

Attention, cette fiche est complète : elle recense toutes les catégories grammaticales ; elle pourra donc t'être utile pendant ta scolarité au collège. Seules les catégories signalées par un * sont étudiées en sixième.

I. Les mots variables

1. Le nom *

Il sert à nommer un être, une chose, une idée.

Le nom **propre** désigne un élément unique et commence par une majuscule (Paris), le nom **commun** désigne un élément appartenant à un ensemble (une fleur).

Le nom est masculin ou féminin (**genre**), il peut se mettre au singulier ou au pluriel (**nombre**).

2. Le déterminant *

Il précède le nom pour former un groupe nominal minimal. On distingue :

- a) l'**article défini** : le, la, les
 indéfini : un, une, des
 partitif : du, de la ...
- b) l'**adjectif démonstratif** : ce, cet, cette, ces
- c) l'**adjectif possessif** : mon, ma, ta, ton, ses, leur, notre...
- d) l'**adjectif indéfini** : tous, chaque, aucun...
- e) l'**adjectif numéral cardinal** : un, deux, trois, quatre...
 ordinal : premier, second, troisième...
- f) l'**adjectif interrogatif** : quel... ? quelle ?
- g) l'**adjectif exclamatif** : quel... ! quelle... !

3. L'adjectif qualificatif *

Il sert à caractériser le nom avec lequel il s'accorde en genre et en nombre (une robe blanche).

4. Le pronom *

Il sert à remplacer un nom. Il fait donc partie des substituts du nom.

- a) **les pronoms personnels** : ceux de la première personne et de la deuxième personne servent à désigner l'émetteur ou le destinataire (je, me, tu, nous, vous), ceux de la troisième personne (il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, eux) remplacent un mot ou un groupe de mots dont ils adoptent le genre et le nombre.

Ex : La documentaliste m'a prêté un livre, je le lui rendrai.

Le renvoie à *livre* et *lui* renvoie à *la documentaliste* ; *je* et *me* désignent l'émetteur.

- b) **les pronoms possessifs** (le mien, le tien...le nôtre, le vôtre...)
- c) **les pronoms démonstratifs** (ce, celui, celui-ci...)
- d) **les pronoms indéfinis** (tous, chacun...)
- e) **les pronoms relatifs** (qui, que, quoi, dont, où, lequel, duquel, auquel,...)
- f) **les pronoms interrogatifs** (qui... ? que... ? qui est-ce qui... ?)

ATTENTION : Il ne faut pas confondre *leur*, adjectif possessif (leur enfant), et *leur*, pronom personnel (il leur parle). De même, il ne faut pas confondre *le*, article défini (le garçon) avec *le*, pronom personnel (il le rencontre).

5. Le verbe *

Il exprime une **action** ou un **état** et varie selon le temps et la personne.

Ex : je jouerai (1^e personne du singulier du futur simple du verbe « jouer »)

II. Les mots invariables

1. La préposition

C'est un mot de liaison qui introduit un nom, un G.N. ou un pronom (à, de, par, pour, sans, chez, dans, en...).

Ex : Il est parti en voyage sans argent.

Lorsque la préposition se compose de plusieurs mots, on l'appelle « locution prépositive ».

Ex : Il habite en face de la mairie.

2. L'adverbe

Il modifie le sens d'un adjectif qualificatif, d'un autre adverbe ou du verbe. On distingue :

- les adverbes de manière (lentement, difficilement...)
- les adverbes de quantité (peu, beaucoup...)
- les adverbes de temps (hier, demain...)
- les adverbes de lieu (ici, là...)
- les adverbes de négation (ne...pas, ne ...point, ne ...plus.....)
- les adverbes d'affirmation (certes, assurément, bien sûr...)
- les adverbes d'interrogation (quand ? où ?...)
- les adverbes de liaison (ainsi, en effet, puis, alors...).

3. La conjonction de coordination

C'est un mot de liaison qui relie deux mots ou deux groupes de mots de même nature et de même fonction.

La liste est la suivante : mais, ou, et, donc, or, ni, car (attention, la phrase mnémotechnique ne doit pas vous tromper pour l'orthographe des mots !).

Ex : Il n'aime ni les gâteaux ni les bonbons.

4. La conjonction de subordination

C'est un mot ou groupe de mots qui introduit une proposition subordonnée et qui relie cette subordonnée à la proposition principale. Les conjonctions de subordination varient selon la nature exacte de la subordonnée.

- Que introduit une proposition subordonnée conjonctive complétive : Il dit que...
- Quand, lorsque, avant que, comme, si, puisque, parce que ...introduisent des propositions subordonnées conjonctives ayant pour fonction complément circonstanciel (temps, cause, comparaison...)

ATTENTION : Il ne faut pas confondre que, pronom relatif (suivant un nom ou un pronom), et que, conjonction de subordination (suivant un verbe)

Ex : Et vous pensez qu'il reviendra bientôt ? (conjonction de subordination)

Deux valets traînaient Milady qu'ils tenaient chacun par un bras. (pronom relatif)

5. L'interjection

C'est un mot qui exprime une émotion ou un sentiment : joie, admiration, regret, tristesse, surprise... (Ah ! hein ! bon ! Hélas !...).

Certaines interjections ont un sens déterminé comme Chut ! (demande de silence) ; d'autres changent de sens selon la situation d'énonciation : ah ! peut traduire le soulagement, la peur, la douleur...

ATTENTION : **on peut également identifier la nature grammaticale d'un groupe de mots :**

On distingue alors trois groupes :

- le **groupe nominal**, construit autour du nom

Ex : Le petit chien de ma grand-mère s'appelle Rouxy.

- le **groupe adjectival**, construit autour de l'adjectif :

Ex : C'est une musique agréable à écouter, c'est un outil facile d'emploi, il est déçu que le magasin soit fermé.

- la **proposition**, construite autour d'un verbe conjugué :

Ex : Je ne pense pas / qu'il existe dans cette île, des espèces animales / qui nous soient encore inconnues.

ANNEXE 1

LES DÉTERMINANTS

« Les articles marchent devant les noms, en agitant une clochette : attention, le nom qui me suit est un masculin, attention, c'est un féminin ! Le tigre, la vache. »

Les articles, et par extension la classe des déterminants, se placent devant les noms, et indiquent leur genre et leur nombre.

Ex :

Il existe plusieurs catégories de déterminants, et chacun a un rôle différent.

Déterminant	Formes	Rôle
Articles	Masculin : Féminin : Pluriel :	<ul style="list-style-type: none"> • Il sert à désigner quelque chose qui n'a pas encore été identifié. Ex : enfant inconnu entra dans la pièce. • Il désigne des éléments appartenant à un ensemble connu. Ex : Le professeur a choisi textes dans le manuel. <u>Attention !</u> - Devant un adjectif au pluriel, ou dans une phrase négative, on emploie plutôt que Ex : Il a fait grandes choses. Il n'a pas lu journaux. - L'article peut se combiner avec une préposition : à+le : au de+le = du de+les = des
Articles	Masculin : Féminin : Pluriel :	<ul style="list-style-type: none"> • Il sert à désigner quelque chose ou quelqu'un de connu, dont on a déjà parlé. Ex : jeune femme (dont on a déjà parlé) sortit très énervée. J'ai lu <u>Le Coupeur de mots</u> puis j'ai prêté livre à un ami.
Déterminants (ou adjectifs)	Masculin : Féminin : Pluriel :	<ul style="list-style-type: none"> • Il sert à désigner quelque chose : - dont on a déjà parlé Ex : Le professeur nous a parlé d'Hercule : je ne connaissais pas héros. - qui est précisé ensuite Ex : Connais-tu héros dont le professeur nous a parlé ? <u>Attention !</u> Le déterminant devient devant un nom commençant par une voyelle. Ex : auteur est connu.
Déterminants (ou adjectifs)	Masculin : Féminin : Pluriel :	<ul style="list-style-type: none"> • Il exprime la possession. Ex : Il m'a prêté stylo et je lui ai prêté cahier. • Il varie en genre, en nombre et en personne (1^e personne, 2^e personne...). <u>Attention !</u> Le déterminant de 3^e personne s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. Ex : mère est en retard. parents sont en retard.

Il existe aussi d'autres déterminants : les déterminants numériques, indéfinis et interrogatifs.